



ARRÊTÉ DE LA MAIRE

N° 2026-02

Nos réf : SR/HT/HG

La Maire de la Commune de Bavans,

**Vu les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Voirie Routière,
Vu le Code de la Route, article R.411-26,
Vu le Code Pénal, article R. 610-5,
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et
autoroutes, et les textes subséquents le modifiant et le complétant,**

Considérant que pour des raisons de sécurité, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement.

ARRETONS

Article 1 : L'entreprise EIMI ELEC (mandatée par ENEDIS) interviendra pour réaliser des travaux électriques au niveau du 59 rue des Vergers 25550 BAVANS.

Article 2 : Pendant la durée des travaux programmés pour une durée de 15 jours, à partir du 22/01/2026, des restrictions sur section courante et l'empiètement sur chaussée seront autorisées. La vitesse sera limitée à 30km/h et le stationnement sera interdit sur la zone de chantier. Si nécessaire, la circulation des piétons devra être aménagée afin d'assurer leur sécurité par tous les moyens nécessaires (changement de trottoir).

Article 3 : L'entreprise EIMI ELEC mettra en place une signalisation adaptée pour maintenir la sécurité de l'ensemble des usagers (automobilistes, cyclistes, piétons). Cette signalisation devra être conforme à la réglementation en vigueur sur la signalisation provisoire en cas de travaux en agglomération. Le nettoyage et la remise en état de la chaussée sera fait dès qu'il s'avérera nécessaire.

Article 4 : Les contraventions au présent règlement seront constatées par les agents assermentés et poursuivies conformément aux textes en vigueur.

Article 5 : La Maire, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Bavans, le responsable des travaux sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Bavans, le 12 janvier 2026



**Madame la Maire
Sophie RADREAU**

**Notifié à l'intéressé le : 12 janvier 2026
Publié sur site internet le : 12 janvier 2026**



**Mairie de Bavans – 1 Rue des Fleurs – 25550 BAVANS
Tél. 03 81 96 26 21**

E-mail : mairie.bavans@bavans.fr – site internet : www.bavans.fr

